

DROITS HUMAINS ET ENTRAIDE INTERNATIONALE

*Goenawan Mohamad, journaliste et poète indonésien célèbre, a participé à la fondation de Tempo, qui est devenu l'un des principaux hebdomadaires d'information en Indonésie. Après que Tempo a été interdit en 1994, Goenawan Mohamad a contribué à la création de l'Aliansi Journalis Independent (Alliance des journalistes indépendants) et à l'établissement de l'Institute for the Studies of the Free Flow of Information (Institut pour l'étude de la libre circulation de l'information) qui lutte contre la censure.*

La question des droits humains figure désormais périodiquement au calendrier de la diplomatie internationale. Je pense en particulier aux relations entre les pays que l'on regroupe couramment sous le nom d'Occident et ceux appartenant à l'ensemble appelé tiers monde.

C'est évidemment une évolution plutôt encourageante. En 1994, lorsque *Tempo* et deux autres périodiques ont été frappés d'interdiction par le gouvernement indonésien, les diplomates et les dirigeants étrangers ont exprimé leur inquiétude. Même si leur intervention n'a pas permis à *Tempo* de paraître à nouveau, elle a exercé une pression sur le gouvernement indonésien afin qu'il adopte une attitude moins cavalière sur le droit de la société à être informée et les transgressions de ce droit.

Un geste international de protestation et d'indignation peut faire sentir aux victimes de violations des droits humains que le monde ne les a pas abandonnées. Toutefois, il y a un risque à laisser la question des droits humains devenir principalement un problème de relations internationales négocié dans des sommets réunissant diplomates et représentants des gouvernements. Il y a une tendance de plus en plus forte à considérer que cette question fait l'objet d'une sorte de mission à l'étranger, dans des pays qui n'ont pas les moyens de refuser ; d'où les perpétuels débats sur les « *différences culturelles* » et l'expansion impérialiste des valeurs occidentales.

Je pense que ce débat peut s'engager sur de fausses pistes. Nous devons avoir à l'esprit le fait que cette question n'est pas, au départ, une affaire de principes et de préceptes approuvés au niveau international. Elle était au commencement, et reste essentiellement, une histoire de violence et de souffrance.

Je voudrais vous raconter l'histoire de Marsinah, victime d'un meurtre. Le 8 mai 1993, un corps a été retrouvé dans la cabane d'un paysan, dans une forêt de la province de Java oriental. C'était une femme, morte manifestement de mort violente. Elle avait une blessure béante au ventre et des traces dans son vagin prouvaient qu'elle avait été sauvagement violée.

Marsinah n'avait que vingt-trois ans. À l'époque du meurtre, elle était employée dans une usine d'horlogerie de la petite ville de Sidoarjo, dans la province de Java oriental. Le 3 mai 1993, Marsinah et ses collègues se sont mis en grève pour obtenir une augmentation de salaire, afin de gagner 1,25 dollars US par jour. Le 5 mai, 13 des grévistes ont été convoqués au siège du commandement militaire local. L'agent de renseignements a accusé les travailleurs d'organiser des réunions « *illégales* » et leur a ordonné de démissionner de leur emploi. Marsinah n'était pas sur la liste des ouvriers sommés de démissionner mais, probablement indignée par un tel abus de pouvoir, elle a tenté de protester. Aucun récit attesté ne nous permet de savoir ce qui lui est arrivé ensuite, dans la soirée du 5 mai ; elle a "disparu" tandis qu'elle rentrait chez elle, après

avoir quitté une personne à qui elle avait rendu visite. Trois jours plus tard, son corps a été retrouvé.

L'affaire a paru suspecte à ses collègues. Ils ont fait part de leurs soupçons à quelques journalistes en visite dans la région. L'histoire, publiée par des journaux locaux et nationaux, est arrivée aux oreilles de militants étudiants et de défenseurs des droits humains. Un comité spécial, le Comité de solidarité pour Marsinah, a été créé pour susciter un mouvement de soutien et diffuser les informations. Grâce à la presse écrite, il n'a pas été facile de classer sans suite l'affaire du meurtre de Marsinah. Des avocats intègres et des défenseurs des droits humains ainsi que la classe ouvrière indonésienne émergente n'ont pas cessé de parler de cette affaire et la presse n'a pas cessé de se faire l'écho de leurs propos.

Je voudrais souligner une caractéristique de l'histoire de Marsinah : si les gens, notamment les travailleurs de Sidoarjo, sont intervenus auprès des autorités pour qu'elles prennent des mesures publiques concernant cette affaire, ce n'est pas parce qu'ils connaissaient la Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH) ou qu'ils étaient influencés par certaines valeurs occidentales vertueuses, mais parce que la jeune femme assassinée était très proche d'eux au quotidien, parce qu'ils pouvaient connaître le même sort qu'elle. En d'autres mots, pour eux, le visage de la victime est une réalité immédiate. À partir de là, d'autres revendications ont suivi – la nécessité d'une presse plus libre, d'un procès plus équitable, d'un plus grand respect de la procédure judiciaire ainsi que la reconnaissance des droits des travailleurs de faire grève et de se syndiquer. Dans cette affaire-ci, les victimes parlent plus fort que la DUDH.

Cela me rappelle que le 15 juillet 1945, trois ans avant l'adoption de la DUDH, un leader du mouvement nationaliste indonésien prit position, lors d'une réunion historique au cours de laquelle fut élaborée la première Constitution indonésienne, en faveur du droit d'exprimer ses opinions, de se rassembler librement et d'écrire librement. Le nom de cet économiste, qui devint plus tard vice-président de la jeune République d'Indonésie, était Mohammad Hatta. Selon lui, ces droits étaient « *nécessaires afin que l'État n'exerce pas un pouvoir absolu, maniant la répression et soumettant les gens à une discipline qui les transforme en cadavres* ». Rappelons-nous que cette réunion eut lieu vers la fin de l'occupation japonaise, période de brutalité militaire et de répression des libertés individuelles.

Aujourd'hui, nombreux sont, en Indonésie, ceux qui oublient le conseil de Mohammad Hatta. À leurs yeux, les droits humains ne représentent qu'un protocole international que l'Occident veut faire respecter au tiers monde. Ils n'ont rien à voir avec un besoin vraiment intériorisé. Curieusement, c'est un point de vue que partagent nombre de personnes aux États-Unis, en Europe, au Japon et en Australie, y compris des intellectuels aux idées larges. Soucieux de ne pas offenser d'autres personnes (notamment ceux qui sont à l'échelon le plus bas du "développement"), ils défendent la position selon laquelle, d'un pays à un autre, il existe des valeurs nationales essentiellement différentes.

Je ne pense pas que l'on puisse parler de valeurs en pensant à une frontière nationale définie. Les valeurs morales sont l'expression d'un processus d'apprentissage intériorisé qui permet de distinguer le bien du mal dans le comportement humain. C'est un processus qui est censé durer des siècles avant d'aboutir. Nos frontières nationales, elles, sont le résultat d'un accident historique récent. Pour reprendre la formule célèbre de Benedict Andersen, une nation est « *une communauté imaginée* ».

Le concept de valeurs occidentales me pose également problème. Surtout lorsqu'il est appliqué à la question de la liberté et des droits humains, j'y flairerai des relents de suffisance européenne. Cette notion a donné naissance à ce que j'appelle le syndrome de Flash Gordon. Dans la bande

dessinée créée par Alex Raymond il y a quelques décennies, Flash Gordon est le superhéros blond au physique aryen qui voyage dans l'espace et lutte contre Ming, un tyran aux traits vaguement asiatiques qui règne en maître sur la planète Mongo. Tout finit bien quand Flash Gordon apparaît en libérateur. Comme vous voyez, cette façon binaire d'envisager les valeurs humaines (d'une part, celles de la race blanche, d'autre part, celles des gens de couleur) est profondément enracinée dans la pensée populaire.

Pour moi, c'est une conception ségrégationniste des valeurs. Elle trace des lignes nettes, solides et définitives entre les hommes de différentes origines. Peu à peu, de manière imperceptible, le mot "culture" devient un euphémisme substitué au mot "race".

Je pense que nous devons déconstruire cette conception ségrégationniste des valeurs. C'est une tâche urgente, particulièrement de nos jours. Nous vivons en des temps étranges qui baignent dans la politique identitaire. L'historien britannique Eric Hobsbawm résume en termes judicieux le climat de cette fin de siècle : « *Ce qui soude l'humanité aujourd'hui, c'est le rejet de ce que la race humaine a en commun* ».

Si vous ne reconnaissez pas que la race humaine a beaucoup de choses en commun, vous allez forcément estimer que les droits humains ont été créés pour servir des intérêts partisans. Et sans doute est-ce le cas. La difficulté est encore accrue par le fait que nombre des organismes qui ont pour mission de veiller au respect des droits humains sont situés aux États-Unis et au Royaume-Uni. En Indonésie, un dirigeant musulman a qualifié ces organismes (identifiés à l'Occident) d'hypocrites après les émeutes survenues en 1995 au Timor oriental. Pendant ces émeutes, de jeunes Timorais de l'Est se sont déchaînés contre les communautés musulmanes de cette région, ce qui peut être interprété comme une manifestation de violence contre une minorité religieuse ; mais à ce jour, les défenseurs occidentaux des droits humains n'ont pas mentionné ces faits.

Cette accusation d'hypocrisie mène naturellement à une autre question troublante : en défendant les droits humains, en condamnant la violation de ces droits, à qui incombe-t-il de lancer la première pierre ? Je pense cependant que c'est encore une façon erronée de poser le problème. On ne peut pas parler d'un pays comme d'une entité immuable, univoque. Aucune nation n'a de passé commun, de culpabilité commune et d'indifférence commune. Une nation se compose de victimes, de meurtriers, de badauds, de militants, et j'en passe.

Sous cet angle, on ne peut pas s'attendre à ce qu'un homme d'affaires allemand ou un espion américain soulève des questions liées aux droits humains lorsqu'il rencontre son homologue indonésien. Ils ont à s'occuper de leurs affaires. Cela s'applique également aux représentants des gouvernements. L'existence d'un véritable mouvement international de défense des droits humains dépend en définitive de la façon dont les gens partageant les mêmes préoccupations s'entraident au niveau international.

En dernière instance, ce sont évidemment les personnes touchées directement par les atteintes aux droits fondamentaux qui décideront des facteurs dont dépend leur survie. Après tout, c'est leur combat. Et c'est leur devoir. Comme le disait l'illustre mahatma Gandhi : « *Si des droits ne découlent pas de devoirs bien accomplis, cela ne vaut pas la peine de les avoir.* »

**Cet article est l'un des points de vue publiés par Amnesty International dans le cadre de sa campagne pour célébrer le 50e anniversaire de la DUDH. Les idées qui y sont exprimées ne représentent pas forcément les positions d'Amnesty International.**

Pour en savoir plus sur la campagne menée par Amnesty International pour commémorer le cinquantenaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, consultez notre site [www.amnesty.excite.com](http://www.amnesty.excite.com)